passage L3 à M1 question sur les notes

Par **ariella23**, le **03/07/2011** à **17:51**

Bonjour,

j'aimerais vous poser une question par rapport au passage de licence 3 à master 1 sachant que je suis à Lille 2.
Pour mon semestre 5, j'ai eu une moyenne de 11, 635 et mes notes sont toutes égales ou supérieures à 10. Par contre mon semestre 6 ne s'est pas aussi bien passé...j'ai obtenu une moyenne de 8, 364. Ce que je ne comprends pas c'est que le site m'affiche comme moyenne à l'année un 10/20 et il m'annonce que je suis ajournée. Donc je ne comprends pas bien pourquoi puisqu'il me semblait que pour pouvoir passer en master 1, il suffisait d'avoir 10 de moyenne à l'année.
Quand je fais le calcule des deux semestres, je trouve une moyenne de 9.9995. Suite à cela j'ai appelé la scolarité et cette dernière m'a simplement dit que mon dossier passerait devant le grand jury mercredi prochain. Ce que je voudrais savoir c'est comment ça se passe:
- vont-ils m'accorder des points jury pour augmenter ma moyenne et ainsi me permettre de passer en master?
- ou vont-ils me faire passer en ajac? (ce qui me semble peut probable puisqu'on m'a dit qu'il fallait obligatoirement avoir la licence pour pouvoir entrer en master...)
- ou vont-ils décider de me faire redoubler le semestre 6?

Merci de votre réponse.

Par **PaKiTo**, le **04/07/2011** à **00:39**

Bonsoir !

Au regard de ton cas, le passage AJAC est tout bonnement impossible car, comme tu l'as dit toi-même, il faut sa licence pour passer en master. C'est pourquoi ce cas de figure n'est pas envisageable.

Néanmoins, les points de jury et le redoublement sont les 2 solutions possibles. Avec une moyenne de 9,99 tu devrais, [b:auwsal6b][i:auwsal6b]à mon avis[/i:auwsal6b][/b:auwsal6b] , avoir les points du jury. Après je pense que ça dépend de ton assiduité en TD, de tes notes dans les matières fondamentales...
Sinon ce sera effectivement redoublement d'un semestre, ce qui, dans ton cas, me parait peu probable.

Ceci n'est que mon avis, et je ne veux en aucun cas te créer de faux espoirs ou quoi que ce

soit d'autre.

:wink:

En espérant que ça passe Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **04/07/2011** à **10:15**

Bonjour,
Je ne pense pas qu'un forum puisse vous répondre avec précision sur des règles qui peuvent éventuellement changer d'une fac à l'autre dans certains détails.

Le mieux serait donc de reprendre contact avec…
[quote="ariella23":2acmv58p]
j'ai appelé la scolarité et cette dernière m'a simplement dit que…[/quote:2acmv58p]
parce qu'elle aurait au moins déjà pu répondre à…
[quote="ariella23":2acmv58p]
le site m'affiche comme moyenne à l'année un
[b:2acmv58p][u:2acmv58p]10[/u:2acmv58p][/b:2acmv58p]/20 et il m'annonce que je suis ajournée.
…
il me semblait que pour [barre:2acmv58p]pouvoir passer en master 1[/barre:2acmv58p]
[u:2acmv58p]avoir la licence[/u:2acmv58p], il suffisait d'avoir 10 de moyenne à l'année.
[/quote:2acmv58p]
(donc, a priori, le site n'affiche pas 9,99...)(de plus, selon les règles mathématiques de base, 9,9995 ne doit pas s'arrondir sur deux décimales à 9,99 mais à 10...)

Ensuite…
[quote="ariella23":2acmv58p]
Ce que je voudrais savoir c'est comment ça se passe:
- vont-ils m'accorder des points jury pour augmenter ma moyenne et ainsi me permettre de passer en master?
…
- ou vont-ils décider de me faire redoubler le semestre 6?
[/quote:2acmv58p]
Si la réponse était connue d'avance, il n'y aurait pas besoin de réunir un jury, mais cette personne pourrait au moins vous indiquer les choix possibles pour ce jury.

Par **Yn**, le **04/07/2011** à **13:19**

Je pense aussi que tu auras ton année, il faut simplement attendre la décision.

Par **alex83**, le **04/07/2011** à **13:43**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Normalement, vous devriez être repêché.

Par **ariella23**, le **04/07/2011** à **15:38**

Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont répondue.
Je comprends mieux pourquoi le site affichait 10 au lieu de 9.99 s'il affichait à la décimal supérieure.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés